

# Design *in* Translation

## Design multifonctionnel

**Sarah Margarido  
Marie Coste**

---

### 1. Définition

L'expression « design multifonctionnel » ne connaît pas de définition unique. Afin d'éclaircir cette notion, nous allons étudier séparément les deux termes qui la composent. Tout d'abord, le mot design se réfère à une discipline cherchant à harmoniser l'environnement humain, englobant la conception d'objets usuels jusqu'à l'urbanisme<sup>1</sup>. Le terme de « multifonctionnalité » est défini comme un espace dans lequel différentes fonctions se côtoient, c'est-à-dire différentes modalités d'habiter l'espace et d'y produire<sup>2</sup>.

Dans le champ du design, la notion de multifonctionnalité est encore peu exploitée. Mais, en considérant ces premières définitions, on pourrait définir le « design multifonctionnel » comme une approche de conception qui vise à intégrer plusieurs fonctions ou utilisations dans un seul objet, espace ou système. L'objectif est d'optimiser l'efficacité et la polyvalence de la production considérée. Cette approche cherche à maximiser l'utilisation des ressources tout en répondant aux besoins variés des utilisateurs. L'objet issu du design multifonctionnel offrirait une solution holistique qui combine élégance esthétique et fonctionnalité diversifiée. La précision de cette définition peut être affinée en fonction de si elle s'applique au design industriel, au design d'intérieur, à l'architecture, etc<sup>3</sup>.

Il n'existe pas, à priori, d'ouvrages abordant en profondeur le design multifonctionnel, le terme peut facilement être relié au couple de designer Charles et Ray Eames, en raison de leur approche ultra polyvalente dans le domaine du design. Ils ont su travaillé sur la base de différents supports et matériaux. Nous éclaircrons ce point dans le troisième paragraphe.

### 2. De la langue d'origine au français

Le terme « multifonctionnalité » est une création terminologique française qui trouve son origine dans la combinaison du préfixe, dérivé du latin *multus*, signifiant « nombreux » et qui se transforme en français en -multi. En outre, il intègre le mot français « fonctionnel », dérivé de fonction provenant de la racine latine *functio* signifiant « exécution » ou « accomplissement ». Ainsi, le terme de « fonctionnalité » se réfère à la capacité d'accomplir différentes fonctions ou tâches. Cependant, on peut examiner comment un même concept peut être exprimé différemment dans d'autres langues.

Si l'on considère la multifonctionnalité selon les définitions vues plus haut, on pourrait traduire le terme, de manière littérale, pour donner «multifunctional». Dans la langue anglaise, il existe

le mot « versatility » qui traduit la polyvalence, la flexibilité, et la modularité, comme explicité dans l'ouvrage *Versatility and Vicissitude: Performance in Morpho-ecological Design*<sup>4</sup>. Le problème qui se pose quant à cette traduction est que sa définition n'est pas exactement identique à celle du terme d'origine. Il manque dans la définition de « versatility », la notion qui suggère une capacité à s'adapter ou à être adapté à de nombreuses fonctions ou activités différentes. C'est pourtant cela qui fait l'essence de la notion de « multifonctionnalité ». Il est important de noter que la terminologie du mot peut ne pas trouver de traduction exacte dans toutes les langues. La traduction de ces mots prend en compte les aspects contextuels. Cela signifie que le choix des mots dépend des nuances spécifiques que l'on souhaite transmettre, y compris dans notre discipline. Là est la responsabilité du traducteur qui se doit d'adopter une approche des plus pointues et précises possible quant à la traduction de concepts ou notions spécifiques qui ne connaissent pas d'équivalent exact dans la langue exprimée. De ce fait, le traducteur a le rôle de faire dire, en français par exemple, ce que la langue française ne peut traduire directement.

### 3. Explication du concept

Bien qu'il soit complexe d'obtenir des citations sur la notion de « design multifonctionnel », l'ouvrage *EAMES*<sup>5</sup> présente la carrière du couple Charles et Ray Eames comme une exploration des différents champs d'études du design. On peut ainsi citer un passage qui pourrait servir à définir le terme et ainsi l'étudier :

« Ensemble, ils eurent l'audace de bousculer le monde, et de le transformer à jamais par la grâce de leur fameuse « Eamesian touch », la touche Eames. Astre scintillant dominant le XX<sup>e</sup> siècle, ce couple, cette équipe que constituèrent Charles et Ray Eames créa et produisit une stupéfiante quantité d'œuvres les plus diverses [...] Cette méthodologie fonctionne sur tout ce qu'ils abordent, les Case Study Houses, leur cent et quelques films, leurs expositions diffusées dans le monde entier, ou plus célèbre encore, leurs meubles<sup>6</sup>.»

« L' Eamesian Touch<sup>7</sup>», telle qu'elle est décrite dans l'ouvrage, reflète cette approche multifonctionnelle. Leur approche du design industriel ne se limite pas à la création d'un seul type d'objet, mais ils proposent plusieurs exploitations d'un même objet. Il se manifeste dans leur exploration de divers matériaux tels que le contreplaqué, la fibre de verre, le plastique, le fil de fer et l'aluminium pour créer des meubles innovants. Ils conçoivent différents projets et créations, s'intégrant dans divers domaines du design. À travers une variété de réalisations telles que les *Case Study Houses*, les films comme *Powers of Ten* et *Banana Leaf* ; les expositions mondiales telles que *Photography & the City* et *Mathematica*, et les meubles avec la chaise *LCW* (Lounge Chair Wood), le meuble de rangement *ESU* (Eames Storage Units), ou encore les sièges d'aéroport *Tandem Sling Seating* ; Charles et Ray Eames ont démontré une approche multifonctionnelle du design.

Dans l'ouvrage *EAMES*, les auteurs Gloria Koenig et Peter Gössel donnent un exemple de ce qu'on considère être un objet multifonctionnel. Charles et Ray Eames ont réalisé pour la première fois, à l'occasion du concours « International Competition for Low-Cost Furniture Design » organisé par le MoMa en 1948, leur premier prototype de siège en fibre de verre. Il est produit en grande quantité par la société Zenith Plastics et le fabricant Herman Miller les met en vente en 1950. Ce qui nous intéresse ici, c'est le caractère multifonctionnel de l'objet. En effet, le siège était vendu avec six piétements interchangeables (en bois, en fil de métal, en aluminium et à roulettes, un modèle pivotant, et un à balancelle) dédiés à différentes positions assises. C'est ainsi, grâce aux piétements modulables du siège, que l'utilisateur avait le choix de sa position. La chaise, une fois produite, s'est vue apparaître dans les écoles, les bureaux, les restaurants, et les aéroports du monde entier.

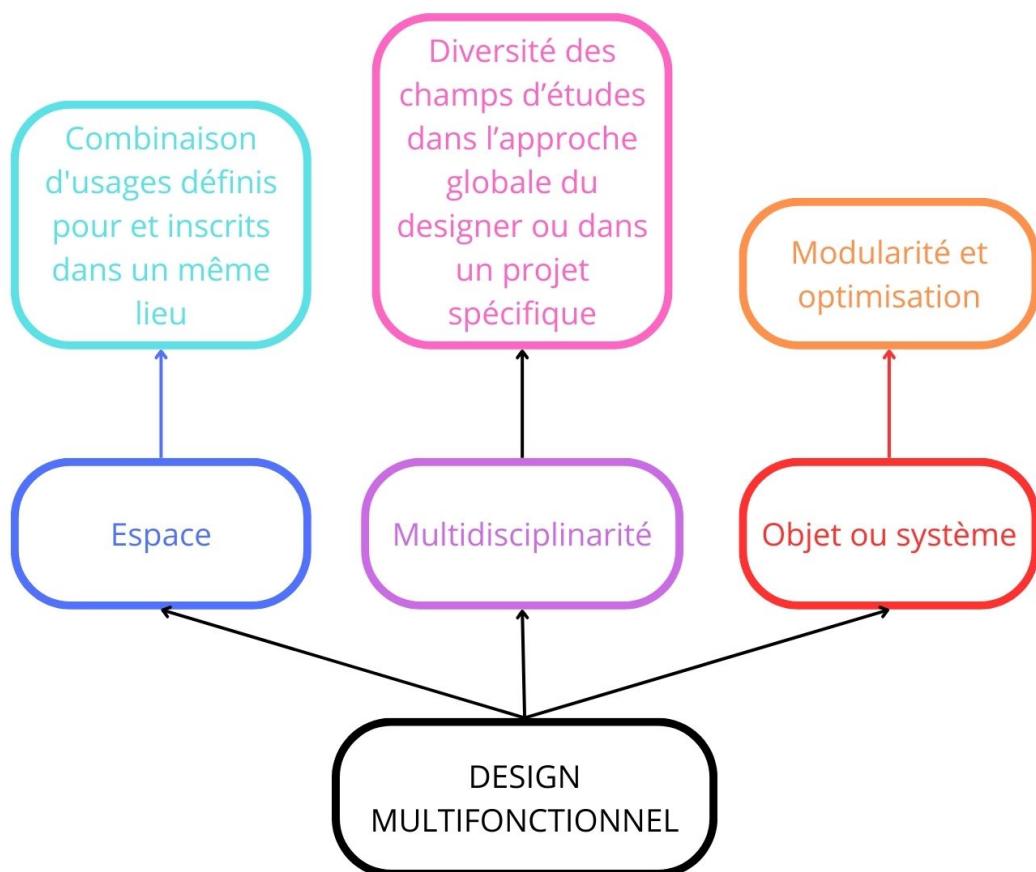
## 4. Problématisation du concept

Tout d'abord, la diversité dans le domaine du design peut rendre la traduction précise du terme design multifonctionnel difficile. On observe plusieurs interprétations du concept à différents niveaux. Les approches oscillent entre la multidisciplinarité, qui se présente comme la diversité des champs d'études dans l'approche globale du designer ou dans un projet spécifique, comme chez les Eames ; la multifonctionnalité d'un objet, lorsqu'il répond à différentes fonctions, comme un canapé-lit ; et la multifonctionnalité de l'espace, au sens ergonomique, qui permet la combinaison de plusieurs fonctions pour une même espace, comme un garage qui devient atelier de bricolage. Ainsi, les différentes interprétations créent des variations dans la compréhension du concept et rendent celui-ci relativement complexe.

Cela soulève plusieurs problèmes au niveau de sa pratique, de sa conception et de sa théorisation. En effet, pratiquer le design multifonctionnel nécessite de trouver une stabilité entre les différentes fonctions pour éviter une surcharge fonctionnelle pouvant diminuer l'efficacité globale d'un dispositif.

On peut se référer aux théories de Jacques Viénot et Etienne Souriau qui abordent, dans *La Charte de l'esthétique industrielle*<sup>8</sup>, la question de l'équilibre. Ils se questionnent sur la manière dont on peut parvenir à créer un produit global harmonieux. Ils expliquent que, pour former un ensemble harmonieux, les différents éléments constituant un ouvrage utile doivent être conçus les uns en fonction des autres et en fonction de l'ensemble. La métaphore avec le corps humain souligne que chaque organe ne peut fonctionner que si l'ensemble fonctionne de manière harmonieuse. Si l'un des organes est défaillant, cela entraîne un déficit, condamnant ainsi l'ensemble du corps. L'harmonie dans un objet de design revient à la même machination, où la défaillance d'une partie condamne l'ensemble du produit. La forme et l'esthétique d'un ne doivent pas nuire au produit, mais au contraire, ils doivent servir la fonction.

Le design multifonctionnel exige une conception minutieuse, équilibrant les différentes fonctions pour assurer une utilisation efficace et prévenir les dysfonctionnements potentiels. En fin de compte, le design multifonctionnel offre des opportunités innovantes, mais son succès dépend de la capacité à naviguer habilement entre la diversité des fonctions pour créer des solutions harmonieuses et, évidemment, fonctionnelles.



Sarah MARGARIDO, Marie COSTE, Master 1 « Design, Arts, Médias », Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2023-2024.

Figure 1. Design multifonctionnel, Sarah MARGARIDO, Marie COSTE

Sarah MARGARIDO, Marie COSTE, Master 1 « Design, Arts, [Médias](#) », Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2023-2024.

- 
1. Le Dictionnaire *Larousse*. Disponible sur <[Géoconfluences](#)>
  2. Géoconfluences. Disponible sur <[Géoconfluences](#)>
  3. Définition établie par nos soins.
  4. *HENSEL, Michael, MENGES, Achim.* Versatility and Vicissitude: Performance in Morpho-ecological Design, Londres, Wiley, 2008.
  5. *KOENIG, Gloria, GÖSSEL, Peter, EAMES* , Cologne, TASCHEN GmbH, coll. Basic Architecture (ba), 2015.
  6. KOENIG, Gloria, GÖSSEL, Peter, EAMES , Cologne, TASCHEN GmbH, coll. Basic Architecture (ba), 2015, *op. cit*, p. 7.
  7. *Ibidem*, p. 7.
  8. *SOURIAU, Etienne, VIÉNOT, Jacques.* « La Charte de l'